Démarche	: Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)
Organisme	: Service du numérique / Dntpcad - département du numérique pour la transformation des politiques culturelles et de l'administration des données
Identité	du demandeur
Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Formulai	ire
	ermet de déposer en ligne un dossier de candidature au Programme de numérisation et de ntenus culturels (PNV)
merci de vous référ https://www.culture numerisation-et-de Votre région d'inte	applicable, une seule valeur possible
Bourgogne-Fran	nche-Comté
Bretagne	
Centre-Val de L	oire
Grand Est	
Hauts-de-Franc	e
☐ Île-de-France	
La Réunion	
☐ Normandie	
Occitanie	

Pays de la Loire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)

Informations préliminaires : données personnelles

Recueil des données personnelles

En remplissant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'administration exploite vos données personnelles afin d'instruire votre demande et d'effectuer des suivis statistiques.

La déclaration de politique RGPD de la démarche est accessible dans le "guide de la démarche" ci-dessus.

Pour en savoir plus sur la politique RGPD du portail demarches-simplifiees.fr, rendez-vous à l'adresse : https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#_toc108111743 (CGU, article 6).

Identité

Vous êtes

Identité du demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Une association	
☐ Une personne physique	
☐ Un établissement public / service de l'État	
☐ Un organisme privé	
☐ Une collectivité territoriale	
Indiquez votre Siret SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	
Précision Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre structure : dénomination, sigle, adresse du siège social, statut, non de salariés le cas échéant, numéro SIREN, numéro RNA le cas échéant. Ces informations seront jointes automatiquement à votre dossier. L'association est-elle affiliée à un réseau, une union ou une fédération?	nbre
Cochez la mention applicable Oui	
Non	
Affiliation(s) Nom du réseau, de l'union ou de la fédération Merci de saisir le nom complet. Ne pas utiliser de sigle.	
Nom du réseau, de l'union ou de la fédération Merci de saisir le nom complet. Ne pas utiliser de sigle.	

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV) Nom du réseau, de l'union ou de la fédération Merci de saisir le nom complet. Ne pas utiliser de sigle. Numéro du récépissé en préfecture Le cas échéant, si vous n'avez pas encore de RNA. L'adresse de correspondance est Cochez la mention applicable, une seule valeur possible L'adresse du siège social Une autre adresse Adresse de correspondance Représentant légal de la structure Civilité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ■ Monsieur **Prénom** Nom **Fonction** Numéro de téléphone Adresse électronique Personne chargée du suivi du présent dossier La personne en charge du suivi du dossier est Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Le représentant légal de la structure Une autre personne

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
Madame Madame
☐ Monsieur
Prénom
Nom
Fonction
Numéro de téléphone
Adresse électronique
Présentation du projet
Généralités
Fréquence / récurrence Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Première demande
Renouvellement (ou poursuite)
L'institution a-t-elle déjà déposé un dossier dans le cadre de l'appel à projets PNV (programme national de numérisation et de valorisation des contenus culturels) les années précédentes? Cochez la mention applicable Oui
Non
Préciser les années Séparez les années par une virgule
Avez-vous sollicité un autre financeur public pour le présent projet ? Le détail des autorités administratives sollicitées (nom et montant) est àdétailler dans le budget du projet, dans la part "Pièces justificatives à joindre au dossier".
Cochez la mention applicable Oui
□ Non

Description du projet

Domaine culturel

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV) Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Archéologie
☐ Architecture
☐ Archives
Arts visuels
Audiovisuel
☐ Cinéma
Danse
☐ Ethnologie
Langue française et langues de France
Livre et lecture
Monuments historiques
☐ Musées
☐ Musique
Presse
☐ Théâtre
☐ Autre
Préciser le domaine culturel Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design Photographie
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design Photographie Métier d'art
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design Photographie Métier d'art Mode Préciser le domaine culturel Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design Photographie Métier d'art Mode Préciser le domaine culturel Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Autre industrie créative et culturelle (ICC)
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design Photographie Métier d'art Mode Préciser le domaine culturel Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Autre industrie créative et culturelle (ICC) Autre patrimoine
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design Photographie Métier d'art Mode Préciser le domaine culturel Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Autre industrie créative et culturelle (ICC) Autre patrimoine Autre création artistique Type de projet Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design Photographie Métier d'art Mode Préciser le domaine culturel Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Autre industrie créative et culturelle (ICC) Autre patrimoine Autre création artistique Type de projet Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Numérisation ou renumérisation de contenus
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts plastiques Design Photographie Métier d'art Mode Préciser le domaine culturel Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Autre industrie créative et culturelle (ICC) Autre patrimoine Autre création artistique Type de projet Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Numérisation ou renumérisation de contenus Indexation de contenus numérisés (ajout de métadonnées)

Titre du projet Objectifs du projet Présentez l'objectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de contextualiser ce projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre. Indicateurs et méthodes d'évaluation Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus. Exemples: public touché, conformité des travaux, fréquentation, types de publics, degré de satisfaction des visiteurs, etc Description du projet Déclinez les objectifs opérationnels, les actions, activités ou opérations mises en œuvre, afin de donner une vision concrète et construite du projet. Les financeurs potentiels doivent percevoir ce que vous souhaitez réaliser pour atteindre l'objectif général. Période de réalisation Indiquez une période de réalisation si vous ne connaissez pas les dates exactes du projet (ex. : Été 2023) Autre(s) précision(s) relevant de la présentation générale du projet Fonds à numériser ou faisant l'objet d'une diffusion Contenu numérisé Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Fonds d'archives Films Photos Cartes et plans Livres et presse Images / iconographies

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)	
Tableaux / peintures	
☐ Documents sonores	
Captation de spectacle	
Objets, oeuvres d'art	
Autres	
Préciser autres	
]
Description des fonds ou collections concernés Décrire les fonds ou les collections à numériser. Indiquez également le format d'origine du document (ex : mm à numériser).	films 8, 16
Nombre d'image(s) 2D Il s'agit du nombre d'images avant numérisation. Il est attendu le nombre le plus précis possible.]
Nombre de modèle(s) 3D Il s'agit du nombre de modèles avant numérisation. Il est attendu le nombre le plus précis possible.	1
Durée totale des enregistrements sonores (heures) Il est attendu le nombre le plus précis possible.	1
Durée totale vidéos (heures) Il est attendu le nombre le plus précis possible.]]
Nombre d'objets ou documents]
Description technique	ı
Informations techniques	
Définition et résolution des images Une très haute résolution est conseillée. 2000 x 3000 pixels (300 DPI) correspond à la plupart des demandes.	_

Format des fichiers

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV) Format source des images : RAW, NEF, TIF	
Format de publication web : JPG 12 (quasi sans perte), PNG Format des documents : PDF Format des vidéos : MP4, MOV, WMV, AVI, AVCHD (s'adresse spécifiquement à la vidéo haute définition), FLV, F4V	, SWF,
WEBM, HTML5, MPEG-2 Format des fichiers graphiques : AI, SVG, EPS, PSD, DWG, DXF	
Support de livraison et de conservation Disques durs externes, serveurs dédiés intramuros, serveurs FTP	
Diffusion des documents sur base de données du ministère et/ou des collectivités Diffusion des fichiers JPG et PDF	
Interopérabilité	
LIDO, IIIF	
Maintenance et conservation des fonds numérisés en ligne Sur serveur interne, sur disque dur externe, sur NAS (appareil de stockage autonome qui peut se connecter à votre réseau privé ou professionnel via Internet), sur serveur dédié externe (prestataire).	e
Sauvegarde et conservation des documents numérisés	
Rappel L'attribution de la subvention implique: - Pour les services d'archives départementales et municipales, le signalement pen excl	lucif
•Pour les services d'archives départementales et municipales, le signalement non-excl des métadonnées des collections numérisées sur le portail FranceArchives, o le respect des conditions de participation au portail national et en lien avec ses</a 	
responsables (francearchives.siaf@culture.gouv.fr).	
•Pour les établissements dotés de l'appellation « Musée de France Marie », la mise en ligne prioritaire, non exclusive, des métadonnées et images sur la base nationale Joconde, de respect des termes de « href="https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Hes-professionnels/Rendre-les-collections-accessibles-aux-publics/Assurer-la-diffusion-numerique-des-collections/Participer-a-Joconde-catalogue-collectif-des-collections-des	dans Pour-
musees-de-France/Diffusion-sur-Joconde-catalogue-collectif-des-collectif-des-collectic-des-musees-de-France/Charte-de-participation-a-la-base-Joconde-catalogue-collectif-des-collectic-des-musees-de-France-sur-POP-plateforme-ouverte-du-patrimoine" target="_blank">l	ees- ons-
charte de participation au catalogue collectif des collections des musées de Frar et en lien avec <a href="https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Pour-les-professionnels/Rendre-les-collections-accessibles-aux-publics/Assurer-la-diffusion-numerique-des-collections/Participer-a-Joconde-catalogue-collectif-des-collections-d</td><td>nce</td></tr><tr><td>musees-de-France/Diffusion-sur-Joconde-catalogue-collectif-des-collections-des-mused de-France/Repartition-geographique-du-suivi-des-versements-des-musees-de-France-s Joconde" target="_blank">ses responsables .	ees-
Où les fonds numérisés seront-ils maintenus ?	

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)
Chez un prestataire privé
Dans une base de données du ministère de la Culture
Dans une autre base de données externe
Préciser la base de données
Des procédures de sauvegarde et de migration seront-elles appliquées sur les serveurs utilisés? Les services d'archives publics dépendants des collectivités territoriales (départements, communes, communautés de communes, métropoles, etc.) peuvent s'adresser au Centre national du microfilm et de la numérisation d'Espeyran (CNMN) pour faire transférer une copie des images qu'ils produisent sur des bandes LTO (bandes magnétiques) à des fins de conservation. Cette offre de service est gratuite pour les services d'archives publics dépendants de collectivités territoriales.
Cochez la mention applicable Oui
☐ Non
Si oui, lesquelles ?
Le projet s'insère-t-il dans un projet plus large de mise en réseau des collections ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Si oui, lesquel?
Mode de diffusion sur Internet
Rappel Afin de garantir la publication finale des contenus, la DRAC ne refinance pas, dans le cadre du PNV, les structures n'ayant pas mis en ligne leurs ressources numérisées, au plus tard dans un délai de 2 ans après l'attribution de la subvention.
Plateforme/ site de mise en ligne (adresse du site internet pour l'accès à la collection numérisée. Description technique du site (protocoles, standards, interopérabilité) Le ministère de la Culture recommande l'usage du protocole IIIF pour la diffusion des images et des contenus audio/vidéo. Ce standard technique facilite la diffusion et l'utilisation de ces contenus, sans duplication ni perte de qualité.
Date de mise en ligne souhaitée
L'établissement a-t-il déjà mené des actions de numérisation dans le passé ? Cochez la mention applicable

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)
Non
Indiquer les fonds concernés
Indiquer le nom du prestataire
Quelles sont les actions prévues pour favoriser la publicité, la promotion et la valorisation du projet ? Exemples : micro-folies, expositions, parcours, éditions, actions partage avec les écoles, etc
Droits de propriété littéraire et artistique des fonds
Rappel Avant toute opération de numérisation, il faut distinguer entre les contenus qui relèvent du Domaine public et ceux qui sont protégés par des droits d'auteur. Les droits d'auteur patrimoniaux dont bénéficient chaque auteur s'éteignent, sauf cas particuliers, 70 ans après la mort de l'auteur. L'œuvre entre alors dans le Domaine public et devient librement réutilisable, y compris commercialement.
Obligation des porteurs de projets?: Les porteurs de projets devront?: •Indiquer le statut des ressources à numériser, en précisant celles qui relèvent du Domaine public et celles qui sont soumises aux droits d'auteur; •Rendre les ressources du Domaine public librement accessibles, téléchargeables et gratuitement réutilisables, y compris pour une réutilisation commerciale?; •Veiller à ce que l'opération de numérisation ne génère pas de nouveaux droits d'auteur.?»
Pour en savoir plus voir Guide A - Ouverture et réutilisation des informations publiques numériques du secteur culturel, chapitre II :
Est-il prévu une ouverture des contenus? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Oui
☐ Partiellement
Non
Les œuvres à numériser font-elles partie de : Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Collections publiques
Collections privées
Les ressources à numériser sont-elles en accès gratuit ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Oui

Programme de numerisation et de valorisation des contenus cultureis (PNV)
Partiellement
Non
Quelles sont les ressources exclues de l'accès gratuit et pourquoi ?
Coûts externes du projet
Avez-vous évalué le coût total du projet avec des études externes ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Vous pourrez déposer les devis pertinents en pièce-jointe à la fin de ce formulaire.
Territoire du projet
Échelle de territoire du projet Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Internationale
☐ Nationale
Régionale
☐ Départementale
☐ Intercommunale
Communale
Département(s) concerné(s) par le projet Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles 99 - Etranger
□ 01 - Ain
02 - Aisne
03 - Allier
04 - Alpes-de-Haute-Provence
05 - Hautes-Alpes
06 - Alpes-Maritimes
07 - Ardèche
08 - Ardennes
09 - Ariège
☐ 10 - Aube

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)
11 - Aude
12 - Aveyron
13 - Bouches-du-Rhône
14 - Calvados
15 - Cantal
16 - Charente
17 - Charente-Maritime
☐ 18 - Cher
19 - Corrèze
2A - Corse-du-Sud
2B - Haute-Corse
21 - Côte-d'Or
22 - Côtes-d'Armor
23 - Creuse
24 - Dordogne
25 - Doubs
26 - Drôme
27 - Eure
28 - Eure-et-Loir
29 - Finistère
☐ 30 - Gard
31 - Haute-Garonne
☐ 32 - Gers
33 - Gironde
34 - Hérault
35 - Ile-et-Vilaine
☐ 36 - Indre
37 - Indre-et-Loire
☐ 38 - Isère
☐ 39 - Jura
40 - Landes
41 - Loir-et-Cher
☐ 42 - Loire

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)
44 - Loire-Atlantique
45 - Loiret
☐ 46 - Lot
47 - Lot-et-Garonne
48 - Lozère
49 - Maine-et-Loire
50 - Manche
51 - Marne
52 - Haute-Marne
53 - Mayenne
54 - Meurthe-et-Moselle
55 - Meuse
56 - Morbihan
57 - Moselle
58 - Nièvre
59 - Nord
☐ 60 - Oise
☐ 61 - Orne
62 - Pas-de-Calais
G3 - Puy-de-Dôme
64 - Pyrénées-Atlantiques
65 - Hautes-Pyrénées
66 - Pyrénées-Orientales
67 - Bas-Rhin
68 - Haut-Rhin
69 - Rhône
70 - Haute-Saône
71 - Saône-et-Loire
72 - Sarthe
73 - Savoie
74 - Haute-Savoie
75 - Paris
76 - Seine-Maritime

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)	
78 - Yvelines	
79 - Deux-Sèvres	
80 - Somme	
■ 81 - Tarn	
82 - Tarn-et-Garonne	
□ 83 - Var	
84 - Vaucluse	
85 - Vendée	
86 - Vienne	
87 - Haute-Vienne	
88 - Vosges	
89 - Yonne	
90 - Territoire de Belfort	
91 - Essonne	
92 - Hauts-de-Seine	
93 - Seine-St-Denis	
94 - Val-de-Marne	
95 - Val-d'Oise	
971 - Guadeloupe	
972 - Martinique	
☐ 973 - Guyane	
974 - La Réunion	
975 - Saint-Pierre-et-Miquelon	
976 - Mayotte	
977 - Saint-Barthélemy	
978 - Saint-Martin	
984 - Terres australes et antarctiques françaises	
986 - Wallis et Futuna	
987 - Polynésie française	
988 - Nouvelle-Calédonie	
989 - Île de Clipperton	
Commune(s) concernée(s) par le projet Commune	

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)
Commune
Commune
Votre demande est-elle adressée à la politique de la ville ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Moyens humains affectés au projet
Personnels participant activement au projet Pour chacune des catégories de personnes participant activement au projet, indiquez nombre de personnes puis le nombre en équivalent temps plein travaillé (ETPT) . Indiquez "0" le cas échéant.
Nombre de bénévoles
Nombre de bénévoles (ETPT)
Nombre de salariés
Nombre de salariés (ETPT)
dont salariés en CDI
dont salariés en CDI (ETPT)
dont salariés en CDD
dont salariés en CDD (ETPT)
dont emplois aidés Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.
dont emplois aidés (ETPT)
dont emplois aldes (ETFT)

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)
Nombre de volontaires (services civiques,)
Nombre de volontaires (ETPT)
Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre du projet ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Combien ? (ETPT)
Commentaire éventuel sur les moyens matériels et humains
Attestations
Je soussigné(e) Prénom et nom
en ma qualité de Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Représentant légal ou statutaire de l'association
Personne dûment habilitée (mandataire)
déclare :
représentant légal de la structure, déclare :
que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiement correspondants) Cochez la mention applicable Oui
Non
exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics Cochez la mention applicable Oui
Non
que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte Cochez la mention applicable Oui

riogramme de nomensación et de valorisación des contenos coltoreis (rivv)
Non
que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations Cochez la mention applicable Oui
□ Non
que la structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, en numéraire ou en nature) sur les trois derniers exercices (dont exercice en cours) Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Inférieur ou égal à 500.000 € Supérieur à 500.000 €
demander une subvention de Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)
que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de la structure Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Pièces justificatives à joindre au dossier
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pouvoir du mandataire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier RIB
Format PDF. Le nom et l'adresse éventuellement présents sur le RIB doivent correspondre exactement aux informations de l'avis SIRENE.
Les montants du budget sont exprimés en Cochez la mention applicable, une seule valeur possible TTC
□ нт
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Budget du projet
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet). Les informations à fournir sont celles du budget prévisionnel en cours.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Budget de l'association
Détaillez le budget global de l'association, englobant le coût total du projet.

17 / 19

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Compte annuel clos ou état financier approuvé du dernier exercice clos
L'association a-t-elle perçu, au cours des trois derniers exercices, des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État ? (dont l'exercice en cours) Par exemple : Décision Almunia, règlement de minimis, régime d'aide pris sur la base du RGEC, etc.
Cochez la mention applicable Oui
Non
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Déclaration des aides perçues, au cours des trois derniers exercices, au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce d'identité
Devis de coûts externes Pièce justificative à joindre en complément du dossier Devis
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Devis
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Devis
Documents complémentaires relatifs au projet Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV) Pour une demande de subvention au titre du fonctionnement global de l'association, ce budget est égal au budget du

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV) Si votre projet relève du spectacle vivant ou des arts visuels, numéro de dossier de "lutte contre les VHSS"

Veuillez compléter et déposer le formulaire de déclaration des mesures prises dans le cadre de la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS), disponible à l'adresse suivante : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/theatre-spectacle_vhss.

Reportez ici votre numéro de dossier.

Si vous avez déjà complété le formulaire cette année, veuillez reporter le numéro de dossier sans compléter le formulaire à nouveau.

Information finale

Compte-rendu de l'action subventionnée

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.